• Journal du tri SIMER

Pour la réduction et la valorisation de nos déchets





• INITIATIVE(S) • • • P3

MA VALISE ÉCOLO

• VOTRE SERVICE DÉCHET DE DEMAIN • • • P6

LA REDEVANCE INCITATIVE SE DESSINE

ZOOM SURP7

TOUS LES EMBALLAGES SE TRIENT



ACTUALITÉS ET INFOS PRATIQUES.....



La collecte est assurée normalement les jours fériés sauf les 1er mai, 25 décembre et 1er janvier. Si vous êtes habituellement collecté le mercredi, la collecte du 1er mai 2019 sera reportée comme suit :

Saint-Savin, Valdivienne, Villeneuve-de-Chauvigny

La Trimouille, Mauprévoir, Pressac, Saint-Léomer

Asnois, Champniers, Châtain, Nalliers, Pleumartin, Surin

Asnières-sur-Blour, Blanzay, Brigueil-le-Chantre, Champagné-le-Sec, Coulonges, Coussay-les-Bois, Fleix, Journet, Lauthiers, Leignes-sur-Fontaine, Liglet, Linazay, Luchapt, Mairé, Millac, Paizay-le-Sec, **Thollet**

lundi 29 avril matin mardi 30 avril matin

jeudi 2 mai matin

vendredi 3 mai après-midi

Redevance : le poids de la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP)

Chaque tonne de déchets enfouie (sacs noirs et tout-venant de déchèterie) en centre de stockage fait l'objet d'une taxe versée à l'État appelée TGAP. En 2019, cette taxe pour le SIMER est de 17 € la tonne (tarif minoré grâce à la valorisation du biogaz) soit l'équivalent de 374 000 € versés à l'État pour une moyenne de 22 000 tonnes de déchets enfouies.

1 430 000 €



de TGAP en 2025 si l'on produit encore

Afin d'inciter les citoyens et les collectivités à réduire leurs déchets, l'État révisera progressivement ce taux à la hausse pour le porter à 65 € la tonne en 2025, soit l'équivalent de 19€/habitant de taxe contre 5 € actuellement. Le programme «Votre service déchet demain» lancé par le SIMER en 2018, a notamment pour objectif d'aider les citoyens à réduire leurs déchets et ainsi maîtriser leur coût de traitement (cf. p6 de ce Journal du Tri).



UNE QUESTION CONCERNANT VOTRE REDEVANCE?

05 49 91 99 60 | redevance@simer86.fr

Accueil téléphonique dédié à la redevance du lundi au vendredi de 9h à 12h et 13h30 à 16h30.

DÉCHÈTERIES horaires d'ouverture



Depuis le 1er avril 2019, les horaires d'ouverture des déchèteries sont passés en période estivale, avec une ouverture à 8h30 et une fermeture à 18h selon la déchèterie (fermeture méridienne de 12h à 14h).



Téléchargez votre mémo horaires sur simer86.fr



LES DÉCHÈTERIES SONT FERMÉES LES JOURS FÉRIÉS.





Le PASS déchets est obligatoire pour accéder aux déchèteries! Commandez le vôtre sur : www.simer86.fr

L'AGENDA les dates à ne pas manquer



Visite du centre de tri des emballages recyclables et de la plateforme de compostage

- mercredi 24 avril 10h
- mercredi 15 mai 10h
- mercredi 19 juin 10h

Visite à partir de 7 ans. Réservation obligatoire au 05 49 91 96 42

30 mai au 5 juin : Semaine du Développement Durable

10 novembre : Fête de la Soupe contre le gaspillage alimentaire

Suivez toutes nos actualités & nos évènements sur Fb @EcoPole

MA VALISE ÉCOLO

Rencontre avec Karine, sa créatrice (Chenevelles)



Assistante maternelle depuis 16 ans et engagée pour l'environnement et le bien être des enfants, Karine Baron a créé sa micro entreprise «Ma valise écolo». Rencontre avec une professionnelle de la petite enfance passionnée et investie.

«Écolonomies»

J'ai créé Ma valise écolo pour accompagner les familles, assistantes maternelles, crèches et maternités à passer au développement durable pour la santé des enfants, le bien de la planète et faire des économies. J'aime bien utiliser le terme «écolonomies» pour résumer les intérêts de cette démarche!

Faire découvrir et conseiller

Ma valise écolo est pleine de bons conseils simples à mettre en place, de recettes et de produits qui permettent de prendre soin des bambins et de leur famille tout en réduisant nos déchets au quotidien. En fonction des demandes, j'organise des ateliers découverte à domicile. Je me rends également chez les professionnels de la petite enfance, les centres aérés, les écoles, les médiathèques, les magasins bio ou de puériculture.

••••••

Partager son expérience

Étant assistante maternelle, j'ai fait la démarche de passer aux couches lavables pour les enfants que je garde. Je fabrique également mes produits d'entretien, la peinture et la pâte à modeler. Ces changements ont pu se concrétiser grâce à l'accompagnement et aux conseils de professionnels et à l'aide financière du SIMER*.

Aujourd'hui c'est à mon tour de partager mon vécu en expliquant, en accompagnant et en répondant aux questions des personnes qui aimeraient se lancer.

* Aide de 492 € dans le cadre de l'appel à projet collectif en faveur de tri et de la réduction des déchéts lancé par le SIMER

• BROYER SES DÉCHETS VERTS

• PLUTÔT QU'ALLER EN DÉCHÈTERIE

Comment valoriser les végétaux et réduire les apports de branches en déchèterie?

Basée à Sillars, l'association CAMP, attentive à l'environnement, vient d'investir dans un broveur de branches.



Fin janvier 2019, lors de la démonstration de leur matériel, 10 m³ de branches ont été broyés, pour obtenir 0.7 m³ de broyat : une aubaine pour gagner du temps (moins d'allers/retours en déchèterie) et pour **chover** ses plantes (le paillage de broyat de végétaux permet d'enrichir la terre, d'éviter que les herbes indésirables poussent et de conserver l'humidité au sol).

→ Et vous, qu'attendez-vous pour broyer vos végétaux?

- CIVRAY: GRATIFERIA & TROC
- **PLANTES 27 AVRIL 2019**



En partenariat avec CICERONE, le SIMER vous invite à participer à cet évènement d'échange gratuit d'objets et de plantes.

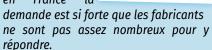
Suite à la publication du rapport de

LE BOOM DES COUCHES LAVABLES EN FRANCE

l'Agence Nationale de Sécurité Sanitaire confirmant la présence de substances chimiques potentiellement dangereuses dans les couches jetables, de plus en plus de parents font le choix des couches lavables.

Un choix fait pour prendre soin de bébé tout en limitant le poids des poubelles et en faisant des économies.

C'est un nouveau marché porteur. Actuellement France



Le SIMER réfléchit a accompagner les parents pour promouvoir l'usage des couches lavables sur le territoire.

Partagez avec nous vos initiatives f en faveur du tri et de la réduction des déchets!

D4 DOSSIER SPÉCIAL.

Le réemploi, longue vie à nos déchets!

De multiples objets sont jetés en déchèterie alors qu'ils peuvent encore servir. Pour éviter ce gaspillage, le SIMER s'est associé à différentes associations de l'Économie Sociale et Solidaire qui récupèrent ces objets et leur offrent une nouvelle vie. Entre les mains des salariés et des bénévoles, les objets sont nettoyés, réparés puis vendus à petits prix. Dany Richard, membre fondateur de l'association Corbeau Blanc, nous ouvre les portes de la recyclerie située à Queaux.



DE LA DÉCHÈTERIE... À LA SECONDE VIE

Dans la recyclerie de **Corbeau Blanc**, on trouve une multitude d'objets de seconde main en recherche d'une nouvelle vie.

Ces objets sont issus soit de la collecte en espaces don présents dans les déchèteries (cf. encart p5), soit des dépôts effectués directement à la recyclerie, soit des «vides maison» (prestation réalisée par l'association).

Les arrivages quotidiens sont triés en fonction de leur état par les salariés de l'association.

Ce qui est en bon état, est vendu :

- à la recyclerie de Corbeau Blanc (les objets de petite ou moyenne taille)
- à la chinetterie de l'ADECL (les grosses pièces : meubles, électroménagers...)
- sur le bon coin (ce qui est rare, très spécifique).

Ce qui n'est pas fonctionnel est :

- soit réparé sur place puis vendu,
- soit vendu en l'état (précisé à la vente),

• soit complètement démantelé pour prélever des pièces détachées ou pour être recyclé : plastiques, bois, tissus, verres, papiers, métaux,...

Dans les boutiques de seconde main les objets sont revendus à bas prix permettant à tous de s'équiper pour un petit budget. En 2018, **57 tonnes** ont été détournées des déchèteries pour servir à nouveau.





LE RÉEMPLOI VECTEUR D'EMPLOIS

Aujourd'hui, pour effectuer ses différentes activités, l'association emploie 4 personnes en CDI à temps partiel. Ces employés sont accompagnés d'une vingtaine de bénévoles, dont 6 de façon plus régulière.

LONGUE VIE AU RÉEMPLOI

L'activité croissante de l'association nécessitera peut-être de se délocaliser afin d'avoir plus d'espace pour travailler et recevoir le public dans de meilleures conditions.

57 tonnes

d'objets collectées en espaces don en 2018 par Corbeau Blanc et l'ADECL

Les bonnes adresses



Recyclerie de Corbeau blanc

route de Moussac - 86150 Queaux https://larecycleriecorbeaublanc.business.site

06 37 75 99 23

mardi : 09h00 - 12h30 // 13h30 - 17h30 jeudi : 09h00 - 12h30 // 13h30 - 17h30 samedi : 09h00 - 12h30 // 13h30 - 17h30 Ce site n'est pas une déchèterie



Chinetterie de l'ADECL

4 rue des Piniers - 86320 Lussac-les-Châteaux https://www.adecl.com

05 49 48 68 19 lundi : 14h30 - 18h00

mardi : 10h00 - 12h00 // 14h30 - 18h00 mercredi : 10h00 - 12h00 // 14h30 - 18h00

jeudi : 14h30 - 18h00

vendredi: 10h00 - 12h00 // 14h30 - 18h00



Le répertoire des réparateurs

La Chambre Régionale de Métiers et de l'Artisanat a développé un moteur de recherche en ligne pour trouver facilement un réparateur : https://www.dechets-aquitaine.fr/reparacteurs

7 déchèteries sur 16 équipées d'espace don : comment cela fonctionne ?

Les agents d'accueil en déchèterie sont là pour vous orienter lors de votre venue.

Les espaces don sont destinés à collecter des objets encore utilisables qui seront revendus à faible coût par les associations partenaires*. Ce ne sont pas des espaces de libre service entre particuliers.

Certains objets, malgré leur bon état, ne sont pas repris par les associations partenaires pour des raisons de sécurité (siège auto enfant,...) ou pour leur faible demande (tapis,...).

Actuellement vous pouvez retrouver un espace don dans les déchèteries situées à :

- Chauvigny
- Civaux Valdivienne
- Lussac-les-Châteaux
- Millac
- Montmorillon
- Usson-du-Poitou
- Verrières

Le SIMER recherche d'autres associations pour proposer ce service dans toutes ses déchèteries, n'hésitez pas à nous contacter.

*Corbeau Blanc, l'ADECL, le Secours Populaire (Chauvigny)



La redevance incitative se dessine

Le SIMER conduit depuis janvier 2018 une importante étude visant à redessiner notre service public de prévention et de gestion des déchets en vue d'atteindre les objectifs ambitieux de la Loi de Transition Énergétique (LTE). La deuxième phase, qui consiste en l'approfondissement technique du scénario retenu l'été dernier est en cours pour définir, en fin d'année, le modèle précis de notre service déchet de demain.

Un service public repensé pour faire face aux enjeux nationaux

D'ici 2025, il nous faut diviser par deux la quantité de déchets que nous enfouissons (cf. ci-contre).

Pour nous inciter à atteindre cet objectif, l'État va augmenter très fortement la Taxe Générale sur les Activités Polluantes (TGAP) perçue sur chaque tonne enfouie. En 2019, son montant est de 17€/ tonne, il passera progressivement d'ici 2025 à 65 €/tonne.

Chaque année, 22 000 tonnes sont enfouies, le surcoût serait donc supérieur

LES OBJECTIFS 2025, DE LA LOI DE TRANSITION ÉNERGÉTIQUE **POUR LA CROISSANCE VERTE**

- 50 % de déchets enfouis dans le sol par rapport à 2010

de déchets recyclés



des déchets alimentaires



à 1 million d'euros si nous n'étions pas capables de réduire fortement notre production de déchets.

C'est la raison pour laquelle nous avons mis en place depuis 1 an une démarche participative pour recueillir l'avis de la population et des élus pour savoir dans quel sens nous devons faire évoluer notre service.

Vers une tarification ajustée à la production de déchets

Au terme de cette consultation, les élus du SIMER se sont prononcés le 27 septembre 2018 pour la mise en place d'une redevance incitative sur l'ensemble du périmètre syndical.

Cette décision résulte de la volonté de la population de voir évoluer sa facture en partie en fonction de sa production de déchets, mais aussi des bons résultats obtenus par d'autres collectivités en redevance incitative en matière de réduction des déchets. En effet, l'expérience des territoires qui ont mis en place la redevance incitative montre qu'en moyenne la production d'ordures ménagères résiduelles passe de 200 Kg/hab par an à 120 Kg/hab: soit - 40 %.

En parallèle, les quantités de déchets recyclables contenus dans les sacs jaunes augmentent de 25%.

> Toute l'information sur le service déchet de demain sur www.simer86.fr

Prendre le temps de bien penser les changements

Ce positionnement fort de nos élus pour la redevance incitative, nous conduit désormais dans la phase finale de notre étude. Il convient maintenant de définir les modalités techniques et financières de mise en place du dispositif.

En effet, modifier la collecte de nos déchets nécessite un travail technique rigoureux pour dimensionner les services (tournées et matériels de collecte,...), des investissements conséquents (bacs à déchets, bennes à ordures adaptées,...) ainsi qu'un travail d'information et de sensibilisation de tous.

C'est donc à partir de 2021 que vous constaterez de réelles modifications de services dans votre quotidien.



- MERCREDI 15 MAI 2019 à la ROCHE-POSAY Salle des fêtes, 18h30
- VENDREDI 24 MAI 2019 à CIVRAY Salle annexe de la Margelle, 18h
- IEUDI 6 IUIN 2019 à MONTMORILLON Espace Gartempe, 18h30

LE CALENDRIER PRÉVISIONNEL

Etat des lieux et définition de différents

scénarii par le Bureau d'Études.

Consultation grand public & élus.

Vote des élus pour le scénario

privilégiant la redevance incitative.

Étude technique et financière

correspondant au scénario retenu.

Choix des élus pour valider les moyens

techniques et financiers ainsi que les

modalités de mise en œuvre.

Passation des marchés publics.

Organisation technique du

déploiement.

Déploiement du matériel de collecte et

communication auprès des usagers.

Démarrage du nouveau service de

collecte.

1ER SEMESTRE 2018

ÉTÉ

FIN 2018 DÉBUT 2019

> ÉTÉ 2019

2019

2020 2021

2021



Tous les emballages se trient

Chaque année les agents du SIMER collectent et trient plus de 4 500 tonnes de déchets ménagers recyclables (papiers et emballages). C'est beaucoup, mais pas assez quand on sait qu'il y a encore 25% d'emballages recyclables dans nos sacs noirs! Retour en images sur ce qui peut aller dans nos sacs jaunes.



CARTON ROUGE DANS LES SACS DE TRI!





Les sacs jaunes sont destinés à recevoir UNIQUEMENT les papiers et emballages recyclables.

Les déchets médicaux (DASRI) doivent être collectés dans les boites jaunes et déposés en pharmacie.

Les carcasses animales doivent être traitées par équarrissage.

∕!\ Le SIMER a renforcé les contrôles de la qualité du tri lors de la collecte des déchets. Lorsqu'une erreur est constatée, nos services rappellent les bonnes consignes aux usagers concernés.





WWW Un doute sur le tri d'un déchet? Retrouvez l'outil «où va se déchet ?» sur www.simer86.fr



- → Téléchargez le guide du tri sur notre site
 - → Commandez votre mémo-tri sur notre site

AU PRINTEMPS,

PRENEZ SOIN DE VOTRE JARDIN!

DEMANDEZ VOTRE COMPOST EN DÉCHÈTERIES*









Dépôt légal : ISSN 2551-4490